



**Ville de Nîmes – Colisée 2 – 1^{er} Etage –
1 Rue du Colisée – 30000 Nîmes
Tél: 04.34.03.57.00**

**Direction de la
Commande
Publique**

**COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS
LOCAUX**

**Compte-rendu de la réunion du 3
novembre 2021**

**Salle de réunion : Nîmes métropole – le Colisée 3.
ESPACE JEAN YANNICOPOULOS**

11 membres de la Commission étaient présents.

Collège des élus municipaux :

Président : Monsieur Bernard ANGELRAS, Conseiller Municipal

Membres titulaires :

Monsieur Frédéric ESCOJIDO, Conseiller Municipal

Madame Chantal MAY, Adjointe au Maire

Madame Mylène MOUTON, Conseillère Municipale

Madame Catherine JEHANNO, Conseillère Municipale

Madame Sylvette FAYET, Conseillère Municipale

Membre suppléant :

Monsieur François COURDIL, Adjoint au Maire

Collège des associations :

Madame Fatima HAMMOUDI, Confédération Syndicale des Familles

Madame Myriam ALEXANDER, LA Jeune Chambre Economique

Monsieur Guy DAVAL, Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR

Monsieur Michel BROUAT, Association des Paralysés de France

Le secrétariat de la CCSPL étant assuré par Monsieur Jean-Luc CLERC et Madame Aurelie MESEGUER - Direction de la Commande Publique de la Ville de Nîmes.

Ordre du jour :

➤ **Examen des rapports annuels des délégués des services publics :**

	Objet	Présenté par :
1	Construction, aménagement et exploitation du Crématorium	Mme Fanny FLAISSIER Mme Marybel MIGLIETTA
2	Exploitation du chauffage urbain des quartiers Ouest de Nîmes	M. Julien HILAIRE M. Benjamin GLAS
3	Exploitation touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne	Mme Laurence CUVELIER
4	Concession de service public relative à l'exploitation du musée de la Romanité	Mme Laurence CUVELIER

➤ **Bilan d'activité du service exploité en régie dotée de l'autonomie financière :**

	Objet	Présenté par :
5	Musée d'art contemporain du Carré d'Art	M. Jean Marc PREVOST

Questions diverses

Monsieur Bernard ANGELRAS souhaite la bienvenue aux membres présents.

La réunion est ouverte à 14 h 30.

1. Examen du rapport annuel de la D.S.P. relative à la construction, l'aménagement et l'exploitation du Crématorium

La synthèse du rapport, annexée au présent compte-rendu, est présentée par Mme Fanny FLAISSIER, chef du service Etat Civil/Cimetières et Madame Marybel MIGLIETTA, chef du pôle Cimetières

Monsieur ANGELRAS :

Les pièces anatomiques proviennent de l'hôpital et/ou des cliniques ?

Madame MIGLIETTA :

Les pièces anatomiques proviennent effectivement de l'hôpital mais de moins en moins et c'est le crématorium qui les gère directement.

Monsieur BROUAT :

Le rapport montre qu'il y a eu 2355 crémations sur 2020 et est-ce que le crématorium était aussi ouvert le dimanche ? Cela représente 7 crémations par jour ce qui est énorme !

Madame FLAISSIER :

Non, le crématorium est normalement fermé le dimanche mais à cause de cette suractivité le crématorium a dû ouvrir ses portes exceptionnellement les jours fériés afin de pouvoir poursuivre correctement l'activité

Monsieur BROUAT :

Malgré la mise à la norme du crématorium, les places de stationnement des PMR sur le parking restent insuffisantes, aurait-il une possibilité dans y ajouter un troisième ?

Monsieur ANGELRAS :

I me semble que cette demande relève du service de la voirie de la ville de Nîmes

Madame FLAISSIER :

Cela relève de la voirie de la Ville de Nîmes mais le nombre des places de parking (60) étant largement disponible, la matérialisation d'une nouvelle place de parking pour les PMR serait envisageable.

Monsieur BROUAT :

Dans la salle aucun emplacement pour les PMR n'est indiqué, malgré le placement des bancs en raison de la crise sanitaire, il est très difficile pour les PMR de trouver un endroit pour s'installer afin d'assister aux obsèques comme tout le monde.

Madame FLAISSIER :

Nous prenons en compte votre demande.

Monsieur BROUAT :

L'accès entre la salle et l'extérieur est délicat et dangereux pour les personnes à mobilité réduite, de plus le déplacement de l'arrêt de bus qui se trouve à hauteur du Pont de Justice est la distance pour accéder au crématorium est longue.

Madame FLAISSIER :

Nous ferons peut être appel à vous afin de matérialiser votre demande correctement

Monsieur BROUAT :

Est-il possible de mettre en place un moyen de communication avec le personnel de garde pour le déplacement des PMR.

Monsieur ANGELRAS :

Voir avec les services concerner pour réaliser la demande.

Monsieur DAVAL :

L'entretien de l'automate est très régulier et très cher, il n'y a pas de garantie sur l'appareil ?

Madame FLAISSIER :

Nous avons l'ensemble de toutes les factures cependant l'appareil de crémation c'est le cœur du crématorium, que ça soit de l'automate ou de la maintenance à froid ce n'est pas l'ensemble du matériel que nous changeons régulièrement mais seulement certaines pièces qui sont défectueuses.

On fera un état des interventions sur l'ensemble du matériel que nous ferons parvenir.

Monsieur ANGELRAS :

Evidement quand on parle du prix de la maintenance ce n'est pas le montant de l'appareil en lui-même qui lui coute beaucoup plus chère que le montant de la maintenance.

Ce n'est pas la totalité qui a été changé mais plutôt une pièce ou éventuellement l'énoncer de la facture qui est peut-être mal indiquée.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité. Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

2. Examen du rapport annuel de la D.S.P. relative à l'exploitation du chauffage urbain des quartiers Ouest de Nîmes

La synthèse du rapport est présentée par M. Julien HILLAIRE – chef du service Energie de la ville de Nîmes, M. Benjamin GLAS, technicien en charge de la DSP.

Madame FAYET :

Une économie de 30% par rapport à une production avec énergie fossile, c'est énorme. Vous nous indiquez que les abonnés sont essentiellement des bailleurs, il serait intéressant pour les membres de la CCSPL de connaître le nombre de foyer desservis.

De plus, il serait intéressant de connaître la marge de progression dans le nombre de foyer desservi, Pissevin est desservi Valdegour l'est-il ? Il y a d'autres exemples. Il existe un potentiel de progression et économiquement cela est intéressant.

Monsieur HILLAIRE :
1700 foyers sont desservis en ce moment.

Madame FAYET :
Ce serait bien de l'indiquer dans le prochain rapport.

Monsieur HILAIRE :
C'est noté, je ferais des tableaux plus représentatifs et cohérent avec vos attentes.
Concernant le secteur que vous avez évoqué beaucoup d'établissement sont raccordés comme Condorcet et Jules Verne.
Nous n'avons pas de retour suite aux sollicitations de la clinique Valdegour malgré des démarches commerciales de notre délégataire.

Madame FAYET :
Je comprends ces refus, c'est lié à quoi ?

Monsieur HILAIRE :
Nous pensons que nous devons être plus présent auprès de notre délégataire et c'est pourquoi le service Energie s'étoffe afin que le délégataire réalise des démarches commerciales plus adaptées.

Monsieur ESCOJIDO :
L'IUT a eu de gros problèmes avec DALKIA, ceci semblait résolu, il s'avère que certains soucis persistent.
Quelles sont les mesures de compensations pour l'IUT pour la période 2020 qui a du fermé en raison de ces problèmes de chauffage.

Monsieur HILAIRE :
Le délégataire a eu des pénalités, l'abonné et la ville ont eu des compensations financières.
Des chaufferies mobiles ont été installées à l'IUT et de gros travaux de déviations du réseau ont été réalisés afin d'alimenter à nouveau l'IUT.
Des fuites ont été détectées sous le boulevard Kennedy, des travaux sont effectués pour résoudre le problème.

Monsieur COURDIL :
Dans le cadre de la rénovation urbaine, il serait intéressant d'avoir la répartition entre les bailleurs sociaux et les copropriétés et celle-ci soit notée dans le prochain rapport.

Monsieur ANGELRAS :
Il serait intéressant de connaître le potentiel de chauffage qui reste à développer avec l'incinérateur.

Monsieur HILAIRE :

On est limité par les canalisations et on ne peut pas dépasser 25 kilo watt/heure. On est en train d'étudier le développement du réseau existant pour augmenter la valorisation de l'énergie fatale du SITOM.

Monsieur ANGELRAS :

C'est un rapport important et la ville de Nîmes devrait communiquer de façon plus importante sur cette délégation qu'elle a mise en place.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

3.Examen du rapport annuel de la D.S.P. relative à l'exploitation touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne

La synthèse du rapport est présentée par Mme Laurence CUVELIER, chef du service Administration, Associations, Partenariats de la Direction des Affaires Culturelles et de Madame Patricia GIRARD-PAUSANIAS, Directrice des Musées et du Patrimoine

Monsieur BROUAT :

Que représente le nombre de participants pour les grands jeux ? Sur le document, il est indiqué le nombre global de visiteurs sachant que les grands jeux Romain n'ont pas eu lieu en 2020.

Madame CUVELIER :

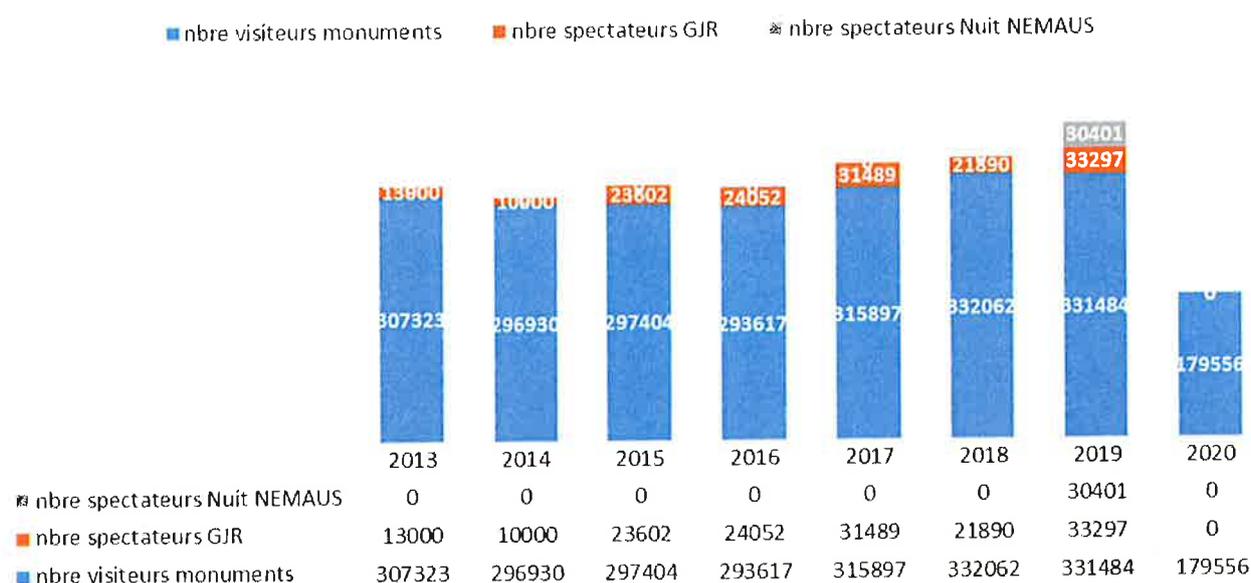
Les rapports des années précédentes listaient le nombre de participants pour les grands événements notamment les grands jeux Romains. Cette année, en raison de l'annulation de des évènements, il est juste indiqué le nombre de visiteurs dans sa globalité.

Monsieur ANGELRAS :

Pourrez-vous nous communiquer le nombre de participants aux grands Romains et aux Nuits de Nemaus pour l'année 2019 ? Ils seront intégrés dans le compte-rendu.

Indications Fournies par le service après la réunion :

Fréquentation payante directe depuis 2013 Exploitation des Monuments Arènes Maison Carrée et Tour Magne + spectacles



NB : En 2020 : annulation des Grands Jeux Romains (GJR) et des Nuits de Nemaus avec report de l'évènement en 2021

D'un point de vue financier, le délégataire a-t-il reçu des aides de l'Etat en raison de la fermeture due au COVID ?

Madame CUVELIER :

Ils ont dû en bénéficier pour le chômage partiel, par contre pour les autres aides, rien n'est précisé dans le rapport.

Monsieur ANGELRAS :

Il serait ennuyeux que les aides reçues soient comptabilisées dans le groupe mais non pris en compte dans la comptabilité dédiée à cette délégation.

Monsieur BROUAT :

L'achat des 2 fauteuils roulants a-t-il été réalisé, et qui a décidé cette opération ?

Madame CUVELIER :

Cela a été accompli dans le but d'obtenir le label Tourisme et Handicap.

Madame ALEXANDER :

L'année dernière, il avait été évoqué un rapprochement avec la ville d'Arles afin d'élaborer un parcours combiné avec la ville de Nîmes. Qu'en est-il ?

Madame CUVELIER :

Nous avons un changement de délégataire au mois de novembre 2021 et l'année 2021 a été encore perturbée par la crise sanitaire. Cette idée sera à étudier avec le nouveau délégataire.

Monsieur ANGELRAS :

C'est toujours d'actualité, cela va dans le sens des pass combinés déjà mis en place par la ville.

Madame CUVELIER :

En effet, il existe des pass combinés avec le musée de la Romanité, le pont du Gard et l'office du tourisme.

Madame GIRARD-PAUSANIAS :

Tous les pass évoqués par Madame Cuvelier sont reconduits avec le nouveau délégataire. La ville travaille par ailleurs avec le nouveau délégataire pour un rapprochement avec la ville d'Arles qui est un lieu touristique attractif.

Monsieur ESCOJIDO :

Je pense que le COVID a interrompu des actions déjà avancées et qui seront reprises entre les offices de tourisme et les départements limitrophes pour aboutir à un périmètre touristique important dénommé 'Le triangle d'or ».

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

4.Examen du rapport annuel de la concession de service public relative à l'exploitation du musée de la Romanité

La synthèse du rapport est présentée par Mme Laurence CUVELIER, chef du service Administration, Associations, Partenariats de la Direction des Affaires Culturelles et de Madame Patricia GIRARD-PAUSANIAS, Directrice des Musées et du Patrimoine.

Monsieur ANGELRAS :

Les billets achetés sur le web ont-ils une durée de vie ?

Madame CUVELIER :

La ville a prolongé la durée de vie des abonnements suite à la crise sanitaire. En qui concerne la durée de validité des billets, je regarderai ce qui est indiqué par le concessionnaire et je vous le communiquerai.

Monsieur ESCOJIDO :

Il y a bien une durée de validité indiquée sur les billets.

Monsieur ANGELRAS :

Dans les dépenses, il est indiqué « services extérieurs » : à quoi correspond cette dépense ?

Madame CUVELIER :

Ce sont des prestataires extérieurs qui interviennent comme le GIE ORAS, ou les dépenses associées à la communication, à l'édition des documents d'information destinés aux clients et aux frais de promotion.

Monsieur ESCOJIDO :

Je précise que le GIE ORAS travaille pour la SPL Patrimoine et Culture, la SPL Agate et la SAT, sur des prestations que ne peuvent pas être effectuées par ces structures (juridiques, personnel, marchés publics, finances, administratif...)

Monsieur ANGELRAS :

Je suis toujours étonné du montant des subventions reçues et je suis inquiet sur la pérennité des structures.

Madame FAYET :

Dans quelle partie financière du rapport apparaissent les aides financières, comme le chômage partiel, etc..?

Madame CUVELIER :

Un montant de 26 711 € HT est indiqué sur la ligne fond de solidarité et 125 000 € sont liés au dispositif de chômage partiel.

Madame FAYET :

Ces fonds ont ils été comptabilisés dans le rapport que vous nous présentez ?

Madame CUVELIER :

Je n'ai pas l'information mais je ferai remonter le renseignement pris auprès du concessionnaire à la commande publique qui pourra l'indiquer dans le compte rendu.

Tableau fourni par le service après la réunion :

2020

ACTIVITE PARTIELLE

MOIS	MONTANT PERCU
MARS	16 502,97 €
AVRIL	39 190,96 €
MAI	17 560,63 €
JUIN	11 462,48 €
JUILLET	2 279,97 €
AOUT	1 105,23 €
SEPTEMBRE	0,00 €
OCTOBRE	681,52 €
NOVEMBRE	18 340,83 €
DECEMBRE	17 723,70 €
TOTAL	124 848,29 €

FOND DE SOLIDARITE

MOIS	MONTANT PERCU
MARS	
AVRIL	
MAI	
JUIN	
JUILLET	
AOUT	
SEPTEMBRE	
OCTOBRE	1 500 €
NOVEMBRE	10 000 €
DECEMBRE	15 211 €
TOTAL	26 711,00 €

AIDE AU PAIEMENT

MOIS	MONTANT PERCU
FEVRIER	11 576,00 €
MARS	5 916,00 €
AVRIL	2 420,00 €
MAI	4 507,00 €
JUIN	
JUILLET	
AOUT	
SEPTEMBRE	
OCTOBRE	
NOVEMBRE	
DECEMBRE	
TOTAL	24 419,00 €

EXONERATION DE CHARGES

DE FEVRIER A MAI	
TOTAL	32 485 €

TOTAL GENERAL : 208 463,29 €

Madame FAYET :

Il est important pour la transparence de la délégation de connaître exactement les fonds perçus par le délégataire.

Monsieur ESCOJIDO :

Il est possible que les fonds reçus dans le cadre de la crise sanitaire aient été déduits des frais de personnel.

Madame FAYET :

Il serait préférable que cela soit clairement noté dans le rapport.

Sur tous les rapports soumis à la CCSPL, il est normal de connaître les fonds de l'Etat perçus par les délégataires du fait de la crise sanitaire. Cela permettra, peut-être, d'éviter d'indemniser de façon importante les délégataires qui pourraient et à juste titre demander de l'aide pour faire face à cette crise.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote le rapport.

Avis sur le rapport : Favorable à la majorité.

Pour : 10

Contre : 0 ;

Abstention : 1 (Monsieur ESCOJIDO)

Départ de Madame MOUTON à 17 heures

5. Bilan d'activité du service exploité en régie dotée de l'autonomie financière : Musée d'art contemporain du Carré d'Art

La synthèse du rapport est présentée par Madame Delphine VERRIERE-GAULTIER – Directrice adjointe et Madame Claire MAGNIER – Administration et Service Financier

Monsieur ANGELRAS :

Il serait intéressant au vu, notamment de la subvention versée par la ville, de connaître la valeur du patrimoine détenu par Carré d'Art.

Madame VERRIERE-GAULTIER :

On ne connaît que la valeur d'achat des offres mais la valeur au prix du marché actuel, les offres étant inaliénables. On a des valeurs d'assurances mais ce n'est pas très représentative du patrimoine artistiques détenu.

Monsieur ANGELRAS :

Il est important, surtout pour les élus, de connaître l'estimation des offres.

Madame VERRIERE-GAULTIER :

Il existe un tableau qui récence les offres et leurs prix d'achat depuis la création de Carré d'Art, c'est plus difficile pour les offres achetées avant.

Monsieur ESCOJIDO :

C'est un questionnement important, et il serait intéressant d'avoir le montant assuré des offres ou bien un état récapitulatif des achats avec les prix.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote le rapport.

Avis sur le rapport : Favorable à l'unanimité.

Pour : 10

Contre :

Abstention :

1. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

Monsieur le Président remercie les membres de la Commission de leur participation et lève la séance à 17 h 15 .

**Le Président de la Commission Consultative
des Services Publics Locaux**

Bernard ANGELRAS.

